

Richesse sociale, diversité naturelle

Activer les atouts des communes alpines

COMPTE-RENDU



Village de Saint-Martin de Belleville © Aida International

19^{ème} Conférence technique d'Aida
19 et 20 juin 2015
à Saint-Martin-de-Belleville (FR)

Rhône-Alpes Région



Vendredi 19 juin 2015

La nature au cœur de nos sociétés

Jean Horgues-Debat, directeur de l'Association pour le développement en réseau des territoires et des services (ADRETS)

Partie 1 : rapports entre nature et société

Jean Horgues-Debat a débuté la rencontre en abordant le rapport conflictuel entre la nature et la société. Chacun a été amené à réfléchir sur la recherche d'un équilibre entre les Hommes et l'environnement et comment atténuer les dégâts causés par les destructions et les constructions humaines.

Les participants ont dû s'exprimer (par le biais d'une feuille de couleur indiquant pour ou contre) sur les 4 attitudes possibles du rapport à la nature :

- **la nature est dangereuse pour l'homme** (le loup, les glissements de terrain, etc.) et l'homme essaye de se protéger → grande différence d'avis en fonction de la nationalité des participants
- **l'homme détruit la nature et est dangereux pour la nature** → résultats mitigés
- **l'homme et la nature s'aiment** : la nature apporte à l'homme (services rendus : eau, stabilisation des terrains, recyclage de l'air, etc.) La nature apporte aussi des biens matériels : de l'eau, du bois, de la nourriture, les biens culturels, des loisirs, de l'air pur, un patrimoine culturel, esthétique, religieux et de découverte scientifique → consensus pour tout le monde
- **l'homme dégrade la nature** (extension, pollution, sur-fréquentation, rallye, etc.) mais quand l'homme disparaît il y a fermeture des paysages et donc l'homme serait nécessaire à la nature.



Jean Horgues-Debat interrogeant les participants © Aida International



Opinion des participants sur les affirmations énoncées © Aida International

Jean Horgues-Debat poursuit en indiquant que les quatre situations sont vraies : l'idée est de vivre avec ces quatre attitudes. Dans la loi Montagne : protection et développement sont liés. Il faut réfléchir à comment les petites collectivités peuvent mettre en cohérence protection et développement.

Partie 2 : le développement durable

Certaines personnes pensent que le développement durable ne concerne que les aspects écologiques et ne considèrent pas les trois piliers du développement durable : l'économique, le social et l'environnemental. La mise en application de ces trois piliers sur le terrain n'est pas simple. Les porteurs de projets doivent s'interroger si leur idée est économiquement, socialement et écologiquement viable, équitable et vivable.

La population des montagnes est vieillissante. Il convient de s'interroger sur la manière dont faire venir des jeunes. Pour s'installer en montagne, il faut un logement, des services administratifs, des services, de l'emploi, des médecins. Le programme SERPOM (services à la population en montagne) a consisté en un échange entre l'Italie et la France sur les relais de services publics : mutualisation en un même lieu de l'ensemble des services publics. Ces mutualisations s'avèrent socialement intéressantes, écologiquement pertinentes (économie de distance à parcourir en voiture), et économiquement intelligentes car mutualiser permet économiser. Il existe 65 relais de services publics dans les Alpes, mais il faudrait encore en développer davantage.

Marché aux idées

Animé par Claire Simon, directrice de CIPRA International

L'objectif du marché aux idées était de faire part aux participants de projets existants dans plusieurs thématiques pour qu'ils puissent se nourrir de ces expériences. 9 projets étaient présentés. Chaque participant a reçu un livret contenant tous les projets présentés traduits dans sa langue maternelle et a pu prendre connaissance de 2 projets. Les groupes se sont formés selon les thématiques abordées et les échanges ont duré une vingtaine de minutes. Chaque porteur de projet a présenté son sujet en expliquant quelles difficultés il avait pu rencontrer mais surtout les résultats atteints.



Marché aux idées © AIDA International

- **Projet Services à la population en Montagne (SERPOM)**

SERPOM est un projet d'échanges d'expériences franco-italien sur les services publics en zone de montagne en lien avec les démarches de développement durable : échanges de pratique et capitalisation d'expériences franco-italiennes.

- **Projet de coopération DynAlp-nature : espaces verts écologiques dans les zones urbanisées**

On voit rarement des espaces verts et en fleurs, des insectes et de petits animaux entre les maisons et les lotissements, ou le long des rues et des parcs. Les espaces verts existants ne sont souvent pas en mesure d'assurer une véritable biodiversité. Les pelouses rases sont vertes, mais leur valeur écologique est faible. Les habitants des zones urbanisées ne sont pas en contact direct avec la nature : ils doivent se déplacer pour la rencontrer. Dans le cadre du projet « Espaces verts écologiques dans les zones urbanisées », les communes veulent rendre une place à la diversité naturelle dans et autour des zones habitées, et créer un espace de vie commun pour les hommes, la faune et la flore. Ces actions permettent aussi de sensibiliser les populations à la valeur écologique de ces petites surfaces. des jardins communautaires intergénérationnels dans une volonté de créer des espaces de vie commun pour tous. Ces jardins rassemblent les habitants et

les sensibilisent au rôle des espaces verts dans les zones urbaines. Certaines communes ont même réussi à faire revivre des espèces cultivées rares et transmettent les savoirs faire traditionnels.

Retour des participants:

- Initier une gestion écologique des espaces verts communs

- **Projet Youth Shaping Alpine Municipalities (YSAM) :**

Ce projet a réuni sept élus et acteurs du secteur jeunesse et plusieurs jeunes alpins. Les partenaires du projet se rendent mutuellement visite pour enrichir leur expérience de celle des autres, des défis qu'ils ont rencontrés et des histoires qu'ils ont vécues. Les participants parlent de leur rapport aux Alpes. Ils expliquent comment les jeunes participent aux décisions de leurs communes, et comment cette participation devient concrète et visible. Parce que la participation ne peut réussir que si les jeunes et les élus engagent le dialogue, le projet YSAM encourage les échanges entre les jeunes, les maires et les professionnels du secteur jeunesse. Vers la fin du projet, les jeunes pourront prendre eux-mêmes certaines responsabilités dans le cadre des thématiques qui les intéressent, et les adultes leur céderont un peu de pouvoir. Pour apprendre la participation, la jeunesse a besoin de réseaux et de soutien, mais aussi et avant tout d'espaces pour l'expérimenter. Les objectifs de ce projet sont multiples : participation citoyenne des jeunes, sensibilisation à la diversité et à la spécificité des Alpes ou encore valorisation de la coopération entre les communes.

Retours des participants :

- Proposer aux villes françaises de participer au projet YSAM
- Recenser dans les Alpes françaises les initiatives de participation citoyenne des jeunes (pour le groupe de travail jeunes du comité du massif)
- Création d'un guide méthodologique et de bonnes pratiques de mobilisation citoyenne des jeunes
- Faire une continuité entre ces projets de participation des jeunes et l'installation d'une nouvelle démocratie chez les adultes

- **Projet de coopération dynAlp-nature – Paysage et biodiversité à table**

La commercialisation des produits régionaux permet de renforcer et de valoriser l'agriculture locale. L'objectif de ce projet est de protéger la nature et le paysage en encourageant à cultiver les terres de manière durable et en incitant les consommateurs à se tourner vers les produits du terroir issus de pratiques écologiques. Ainsi les communes participantes favorisent le commerce de produits régionaux et encouragent l'agriculture de montagne écologique et durable.

Retours des participants :

- Mettre en place un label pour le marquage des produits locaux et la vente directe
- Diversifier l'agriculture avec des anciennes semences

- **Projet de coopération dynAlp-nature - Réseau NaturAlpes : Découvrir - Connaître - Respecter**

Les vacances dans les Alpes sont souvent un synonyme de calme et de détente, mais aussi d'aventure et de sport. La richesse de la nature alpine est toujours une source de fascination. Le désir d'évoluer librement en pleine nature et dans des zones extrêmes est toujours plus marqué, et peut devenir problématique pour la faune sauvage des Alpes. Les milieux naturels sont sous pression. Quatre régions affiliées au Réseau de commune « Alliance dans les Alpes » ont décidé de relever ce défi et d'optimiser leurs flux de visiteurs. Leur objectif : encourager les sportifs et les visiteurs à respecter la nature par le biais de mesures de sensibilisation. L'un des partenaires de coopération est le réseau de la campagne d'information et de gestion des flux de visiteurs « Respecter, c'est protéger ».

- **“Projet de coopération dynAlp-nature - Préservation, restauration et valorisation des zones humides“**

Les zones humides sont souvent un élément clé pour la protection de la nature. Elles améliorent la qualité de l'eau en filtrant les eaux souterraines. Grâce à leur capacité à stocker l'eau, elles constituent une protection naturelle contre les inondations. Elles fixent le CO2 et contribuent ainsi à la lutte contre le changement climatique. Et elles constituent un habitat pour de nombreuses espèces animales et végétales. Six membres du Réseau de communes « Alliance dans les Alpes » se sont fixés pour objectif de conserver ou restaurer sur leur territoire ces espaces polyvalents. Ils mettent en avant les enjeux particuliers auxquels sont confrontées les zones humides dans les zones de montagne et se mobilisent pour protéger la diversité de la faune et de la flore.

- **Projet Bun Tschlin :**

Objectifs :

- Commercialisation des produits locaux
- Publicité pour les services
- Coordination des ventes

- **Tourisme durable dans les communes – Alpine Pearls :**

Alpine Pearls est une association touristique pour la promotion du tourisme durable et la mobilité douce dans les Alpes. Le réseau dispose de vingt-sept destinations dans les différents pays de l'arc alpin.

Retours des participants :

- Créer des consignes pour les utilisateurs de transports en commun pour l'accès aux sites touristiques
- Développer un système de covoiturage qui offre une réduction dès 4 personnes
- Développer une offre de réduction pour les touristes dès lors que la voiture reste immobile pendant l'ensemble du séjour

- **Projet Territoires à énergie positive alpins**

Par son projet Territoires à énergie positive Alpins, CIPRA France a la volonté de contribuer à renforcer la dynamique des Territoires à énergie positive dans les Alpes françaises. Ce projet est destiné aux territoires de montagne dotés de moyens humains, techniques et financiers limités n'ayant pas mené d'action (ou peu) en matière d'énergie. Le projet a débuté par des entretiens avec élus et techniciens des 8 territoires participant, afin d'évaluer les freins qu'ils rencontrent à mettre en place des actions. Un premier voyage d'étude a permis aux territoires engagés de se rencontrer, d'échanger et de visualiser des réalisations. Des rencontres territoriales mobilisant un maximum d'acteurs (élus, techniciens, associations et socioprofessionnels) visaient à impulser une dynamique forte et à établir une feuille de route de la transition énergétique de chaque territoire. L'événement de clôture du projet a dressé un bilan ainsi que les perspectives de chaque territoire et du réseau et la manière dont ils peuvent s'entraider et avancer ensemble.

Retours des participants :

- Inciter les pouvoirs publics à faciliter la mise en œuvre de la transition énergétique
- Accroissement démographique mondial → augmentation de la pression écologique et environnementale : de moins en moins d'espace disponible. Une solution rarement évoquée serait la décroissance démographique
- Faire la jonction entre l'évolution démographique du périmètre de la Convention alpine avec l'observatoire du comité du massif alpin français et avec le programme Alpin Space sur les services.

Les communes dans la stratégie macrorégionale alpine

Intervention de Bernard Soulage, Vice-président de la Région Rhône-Alpes délégué à l'Europe et aux relations internationales



Intervention de Bernard Soulage © AidA International

La stratégie macro-régionale alpine est une démarche européenne sur le point d'être finalisée. C'est une initiative qui vient conjointement des régions et des États. Deux stratégies macrorégionales existent, déjà desquelles on dispose déjà de retours d'expérience : le Danube et la Baltique.

Le lancement de la stratégie macrorégionale alpine a été fait à Grenoble en octobre 2013.

La stratégie macro-régionale alpine repose sur trois piliers :

- **développer les Alpes** (croissance durable, inclusive et innovante, par exemple le FEDER, le FSE)
- **connecter les Alpes** (les grandes traversées alpines avec le report modal, le ferroutage mais aussi la desserte des sites de montagne)
- **protéger (valoriser) les Alpes**. La culture de la montagne (aimer la montagne, la pratiquer) n'est pas assez portée dans ce dossier.

La gouvernance est un peu laissée de côté. La bataille doit être menée sur deux niveaux :

- les institutions politiques doivent toutes être mises en lien (les partenaires institutionnels ne sont pas assez consultés)
- les partenaires doivent être associés : nous avons plaidé pour qu'il y ait une sorte de conseil de développement qui associe tous les partenaires (associations, ONG) et qui ont une légitimité à participer.

Les grandes villes doivent aussi être incluses dans la stratégie macro-régionale car les urbains se rendent en montagne.

Il ne s'agira pas d'une technocratie supplémentaire. La stratégie se décline sur les dispositifs existants notamment les programmes Espace Alpin doivent être entièrement calés sur la stratégie macro-régionale. Ainsi, il y aura quelques personnes et notamment un facilitateur pour mettre en œuvre cette stratégie.

Visites de terrain

Visite 1 : À la découverte des zones humides



Découverte des zones humides de la commune © CIPRA France

Visite 2 : Patrimoine bâti : particularités architecturales de la commune



Notre-Dame de la Vie

Visite 3 : Agriculture de montagne : transformation et commercialisation du lait de brebis et du miel (randonnée)



Apiculteur à Saint-Martin de Belleville © Christian Neumüller

Visite 4 : Tourisme de ski et aménagement du territoire dans les Alpes françaises. Visite des stations des Menuires et de Val Thorens



Visite de la station des Menuires © AidA international

Soirée festive « Chez Pépé Nicolas »

Les participants se sont rendus au restaurant Chez Pépé Nicolas où des chanteurs locaux les ont accueillis. Des plats savoyards ont été servis, ponctués par les interventions d'un magicien. La soirée s'est poursuivie par des danses.



Soirée festive Chez Pépé Nicolas © *AidA International*



Restaurant chez Pépé Nicolas © *AidA International*

Samedi 20 juin 2015

Ateliers thématiques

Session « Travail saisonnier » (en allemand et français)

animé par Claire Simon, directrice de CIPRA International

La saisonnalité constitue un enjeu majeur pour les destinations touristiques des Alpes. Des pistes d'action sont présentées pour améliorer la situation des travailleurs saisonniers pendant la saison, mais aussi pendant le reste de l'année. Le travail saisonnier est l'un des moteurs du développement démographique. Les nombreux enjeux adjacents, tels que la disponibilité de logements abordables, la mobilité en zone rurale ou l'accès aux services de santé obligent les communes à chercher activement des solutions. Le Secrétariat permanent de la Convention alpine a également présenté les résultats du 5^{ème} Rapport sur l'état des Alpes dans cette session.



Session Travail saisonnier © AidA International

Session « Produits régionaux » (en français et italien)

animé par Francesco Pastorelli, CIPRA Italie et animateur d'AidA Italie

L'agriculture de montagne a façonné notre paysage au fil des siècles et favorisé le développement d'une grande diversité naturelle. Les surfaces ouvertes par les activités agropastorales traditionnelles ont permis à de nombreuses espèces animales et végétales de se développer. Lorsque cette exploitation traditionnelle est abandonnée, ces habitats précieux se ferment et sont envahis par des arbustes ou des arbres qui ne laissent plus d'espace à la biodiversité.

La commercialisation des produits du terroir permet de renforcer une agriculture locale à haute valeur naturelle. C'est ici qu'intervient le projet « Paysage et biodiversité à table ». Pour protéger la nature et le paysage, les communes porteuses du projet veulent encourager une exploitation durable des terres cultivées et des pâturages, soutenir les agriculteurs respectueux de l'environnement et inciter les consommateurs à se tourner vers des produits locaux issus de pratiques agricoles écologiques.



Goûtez aux saveurs d'ici © Chambéry métropole

Session « Espaces verts en zones urbanisées » (en allemand)
animé par Gabriele Greussing, Animatrice d'AidA Autriche + Liechtenstein

On voit rarement des espaces verts et en fleurs, des insectes et de petits animaux entre les maisons et les lotissements, ou le long des rues et des parcs. Les espaces verts existants ne sont souvent pas en mesure d'assurer une véritable biodiversité. Les pelouses rases sont vertes, mais leur valeur écologique est faible. Les habitants des zones urbanisées ne sont pas en contact direct avec la nature : ils doivent se déplacer pour la rencontrer. Dans le cadre du projet « Espaces verts écologiques dans les zones urbanisées », les communes veulent rendre une place à la diversité naturelle dans et autour des zones habitées, et créer un espace de vie commun pour les hommes, la faune et la flore. Ces actions permettent aussi de sensibiliser les populations à la valeur écologique de ces petites surfaces.



Session Espaces verts en zones urbanisées © AidA International

Session « Gestion des flux touristiques » (en allemand et italien)

animé par Katrin Löning, Österreichisches Ökologie-Institut et animatrice d'AidA Autriche

Les vacances dans les Alpes sont souvent un synonyme de calme et de détente, mais aussi d'aventure et de sport. La richesse de la nature alpine est toujours une source de fascination. Le désir d'évoluer librement en pleine nature et dans des zones extrêmes est toujours plus marqué, et peut devenir problématique pour la faune sauvage des Alpes. Les milieux naturels sont sous pression. Quatre territoires affiliés au Réseau de commune « Alliance dans les Alpes » ont décidé de relever ce défi et d'optimiser leurs flux de visiteurs. Leur objectif : encourager les sportifs et les visiteurs à respecter la nature par le biais de mesures de sensibilisation. L'un des partenaires de coopération est le réseau de la campagne d'information et de gestion des flux de visiteurs « Respecter, c'est protéger ».



Session Gestion des flux touristiques © AidA International

Session « Zones humides » (en allemand, français et italien)

animé par Julika Jarosch, CIPRA France + animatrice d'AidA France

Les zones humides sont souvent un élément clé pour la protection de la nature. Elles améliorent la qualité de l'eau en filtrant les eaux souterraines. Grâce à leur capacité à stocker l'eau, elles constituent une protection naturelle contre les inondations. Elles fixent le CO₂ et contribuent ainsi à la lutte contre le changement climatique. Elles constituent un habitat pour de nombreuses espèces animales et végétales. Six membres du Réseau de communes « Alliance dans les Alpes » se sont fixés pour objectif de conserver ou restaurer sur leur territoire ces espaces polyvalents. Ils mettent en avant les enjeux particuliers auxquels sont confrontées les zones humides dans les zones de montagne et se mobilisent pour protéger la diversité de la faune et de la flore.



Session Zones humides © AidA international

Pour plus d'informations :



CIPRA
VIVRE DANS
LES ALPES

CIPRA France - Animateur du réseau Alliance dans les Alpes en France

5 place Bir Hakeim
38 000 GRENOBLE

france@cipra.org

04.76.42.87.06

<http://www.cipra.org/fr/cipra/france/projets/AIDA-France>

<http://alpenallianz.org/fr>